

Brèves

> Mémoires de minervois :
Cette opération de collectage de mémoires a été menée par Eliane Galtier qui a rencontré des personnes de la population «historique» du village pour témoigner du temps passé. Les récits, anecdotes, chansons recueillis seront archivés et mis en ligne sur le site internet de la communauté des communes.

> Scolaires :
Félines a accueilli 200 enfants des écoles des la Communauté des Communes pour un spectacle de marionnettes. Un voyage à partir d'une libre adaptation des aventures d'Ulysse, une création ludique, musicale et visuelle qui fait l'unanimité des enfants de la maternelle au CM2



> Sport :
La municipalité offre le prix de la ville pour la compétition de Tirc à l'Arc organisée à Félines et met à l'honneur tous les membres de l'association.



> Bel Soleil :
Une vue complètement dégagée à Bel Soleil. ERDF mène une campagne de dissimulation des lignes aériennes. Pour la somme 8000€ subventionnée par Hérault énergies, les fils du refuge de Ventajou seront mis à plat.



> Grève totale à Félines Jeudi 19 mars

journée de grève nationale. Non seulement la municipalité n'a pas mis en place le Service Minimum, mais enseignants, personnel municipal et élus solidaires se sont mis en grève. Cette journée a été une façon de rapporter aux plus hautes instances leur souci de l'avenir.



> 14 juin, 14 associations

Anne Cabrié réunissait mardi 28 avril dans la salle du conseil les membres de la commission culture, les membres de la commission sociale et sa présidente Eliane Galtier ainsi que tous les présidents des associations de Félines pour organiser la fête des associations. Tout le monde sans exception avait répondu présent à l'invitation. Pas

moins de 30 personnes ont réfléchi ensemble, débattu et fait des propositions quant à l'organisation de la journée, chacun trouvant un rôle et une place pour promouvoir ses activités. Cette réunion très animée fut un temps fort de la vie culturelle et associative de notre petite commune.

> Nouveaux horaires des employés de mairie

Tous les employés effectuent désormais 35 heures de travail par semaine et nos «garçons» travaillent alternativement un vendredi sur 2. C'est Adeline Drognon qui a en charge la gestion des horaires et des congés du personnel.

> Nettoyage de printemps



> Danse et Musique Italienne au foyer

Samedi 4 avril Félines accueillait une soirée de « Nez au vent » la programmation culturelle de la communauté des communes du minervois héraultais. La formation languedo-Provençale Occhi Turchini proposait un répertoire de chants et de musiques inspirés des différents pays du sud de l'Italie. Percussions, chants à capella, refrains à danser ont rythmé la soirée aux accents méditerranéens, nous rappelant que nous partageons la même culture d'Europe du Sud et la même famille des langues romanes.

Calendrier culturel

- **Dimanche 3 mai :** repas des aînés
- **Dimanche 14 juin:** Fête des associations
- **Samedi 20 juin :** "Total Festum" fête de la musique
- **12 juillet :** fête internationale
- **17 au 19 juillet :** fête locale
- **29 août :** soirée espagnole, inauguration des places



> Éditorial du Maire

La situation financière de la Commune est extrêmement délicate. Elle va l'être pendant tout le mandat nous obligeant à chaque exercice budgétaire à des prouesses d'invention.

Mais le village a besoin de rattraper ses retards et de moderniser ses infrastructures. Les économies élémentaires réalisées, nous avons inscrit le budget 2009 dans la perspective des 3 budgets suivants et nous ne lâchons rien sur nos objectifs. Il y a une ligne pour la Culture et une ligne pour le Social, et le financement des investissements nécessaires est prévu.

Pour arriver à ce niveau d'engagements, nous n'avons pas passé notre temps à nous lamenter sur le passé financier de la Commune ni sur l'état des dépenses, mais consacré toutes nos énergies sur les recettes : toujours plus de subventions du Conseil Général 34, de la Région, de l'Etat, le recours à l'emprunt pour financer la part communale et des recettes exceptionnelles pour rembourser l'emprunt (pour la rénovation de la Caserne par exemple, c'est la vente d'électricité à EDF grâce au photovoltaïque sur le toit qui boucle le financement de l'opération).

L'exercice du budget qui est un moment important de la vie communale n'est pas simple, mais avec du sang froid et un peu d'audace, on trouve des solutions. Mais, de grâce! que l'Etat ne transfère plus vers les communes toute une série de responsabilités sans leur transférer les recettes, (c'est déjà le cas pour l'école, la santé, le social) sinon, la crise aidant, l'exercice budgétaire, de difficile deviendra périlleux.

Pour cette année, Félines a un budget ambitieux, équilibré grâce à des recettes exceptionnelles et sans augmentation des impôts locaux.

Jean Pierre Pastre.

> Nouvelle salle culturelle

Inaugurée par plus de 200 Félois, le Cellier d'Hautpoul change son affectation originelle sous l'impulsion de la municipalité qui a assuré sa rénovation. Le cellier devient une salle d'animation associative et culturelle avec pour ambition la mobilisation d'un public de félois et le rayonnement culturel sur tout le Minervois. Musique, vin et poésie... Soirée gratuite et ouverte à tous, conviviale, festive et dansante comme l'avait souhaité la première adjointe.



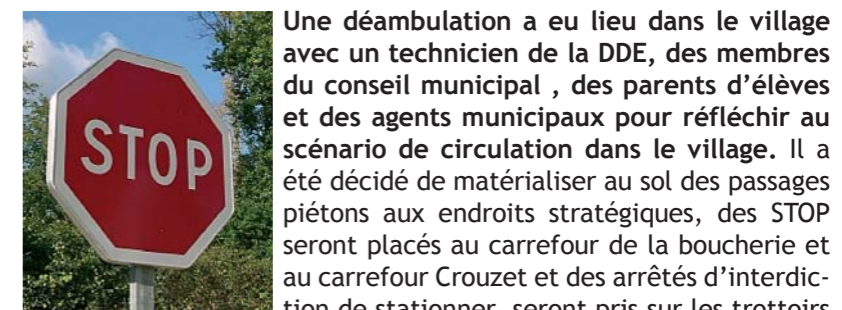
tion associative et culturelle avec pour ambition la mobilisation d'un public de félois et le rayonnement culturel sur tout le Minervois. Musique, vin et poésie... Soirée gratuite et ouverte à tous, conviviale, festive et dansante comme l'avait souhaité la première adjointe.

> La fibre optique arrive dans le village

Cette technologie de pointe qui permet de transporter des données à un très haut débit dans un câble desservira les Félois qui le désirent en internet, téléphone ou télévision.



> STOP ! Un village aménagé pour la circulation piétonne



Une déambulation a eu lieu dans le village avec un technicien de la DDE, des membres du conseil municipal, des parents d'élèves et des agents municipaux pour réfléchir au scénario de circulation dans le village. Il a été décidé de matérialiser au sol des passages piétons aux endroits stratégiques, des STOP seront placés au carrefour de la boucherie et au carrefour Cruzet et des arrêtés d'interdiction de stationner seront pris sur les trottoirs de l'école, derrière l'église et devant la caserne côté épicerie.

> TVA :

Un dispositif de remboursement anticipé d'un an de la TVA est proposé aux collectivités qui font un effort d'investissement dans le cadre du plan de relance de l'économie. Nous avons donc passé une convention avec le préfet afin de bénéficier du versement anticipé du FC TVA au titre des dépenses réalisées en 2008. Cette recette anticipée et imprévue s'élèvera pour cette année à 45 000€.

> Taxes locales :

Pas d'augmentation d'impôts. Conformément à nos engagements, le conseil n'a voté aucune augmentation des taux des 4 taxes locales : taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle et taxe locale d'équipement. Les taux communaux ont été reconduits à l'identique de ceux de 2008.

> Prix de l'eau :

Selon l'analyse de la trésorière, l'eau grève le budget principal, en conséquence, l'augmentation du prix de l'eau s'est avérée nécessaire. Le conseil municipal a voté une augmentation de 0,20 ? le m3 d'eau qui passe de 1?20 à 1?40 et une hausse de 0,20 ? pour la taxe d'assainissement qui passe de 0?30 à 0?50. Rappelons que malgré cette légère augmentation, nous sommes toujours en dessous du tarif moyen appliqué par les communes de la Communauté des communes.

> Associations :

La loi qui organise la vie associative en France date de 1901, elle n'a pas pris une ride. Elle règle encore aujourd'hui la naissance, le développement, mais aussi la fin d'une association. Elle permet à plusieurs personnes ayant le même intérêt pour une activité de la pratiquer, de la promouvoir et de la développer à travers leur association. En ce sens, la vie associative nous « intéresse », son rayonnement fait partie de notre projet et le vote des subventions au budget montre clairement nos orientations. Il n'y a jamais assez d'associations actives dans un village comme le nôtre.

Le budget municipal 2009

voté à l'unanimité au Conseil Public du 21 mars 2009 sans augmentation des impôts et pourtant ...

Et pourtant la situation financière de la commune est extrêmement délicate. Une étude que nous avons demandée au Ministère des Finances-Service des impôts, consultable à la mairie le montre. Un exemple parmi d'autres : Pour lancer le lotissement communal «La Condamine», la municipalité a fait un emprunt remboursable au fur et à mesure de la vente des lots. Actuellement, tous les lots sont vendus mais il reste 86 000€ d'emprunts non remboursés.

> Bilan financier 2008 : le retour à l'équilibre

L'exercice 2008 se solde par un excédent de fonctionnement de 52 378,94€, soit le double de l'excédent reporté des budgets précédents, ce qui permet de commencer l'année avec un report de 75 671.54€. Cet excédent ne s'est pas fait au détriment des Félinos en augmentant les impôts, mais :

- en réduisant les dépenses somptuaires (fournitures, contrats d'assurances, de téléphone, des photocopieurs....),

- en réduisant les embauches de personnel saisonnier (plus de travaux l'été, d'embauches ponctuelles, non renouvellement du 3ème employé d'où une diminution de 20000 ? uniquement sur ce poste). Cet excédent permet enfin de rembourser le capital des emprunts, mais aussi d'être en position de force pour négocier avec les banques les investissements futurs.

> Budget 2009 : des investissements réfléchis et en adéquation avec les finances de la commune

Nous avons pris trois grandes orientations pour le mandat :

1. Faire des économies sur le budget de fonctionnement

Nous l'avons fait en 2008 en dégagant un peu plus de 52000 ? d'économies et nous allons continuer. Le budget 2009 devrait se solder par un excédent prévisionnel de fonctionnement de 40 000 ?. Aucune augmentation d'impôt n'interviendra sur l'année 2009.

2. Incrire le budget dans la perspective des trois budgets suivants.

Cette vision sur 4 années budgétaires nous permet d'étaler les dettes et de faire des choix. Après nous être assurés que la station d'épuration actuelle pouvait traiter les eaux usées du village pendant trois ans, nous mettons en place dès maintenant les réserves financières permettant la réalisation de la nouvelle station : en augmentant dès cette année le prix de l'eau et de l'assainissement et en reportant l'investissement en 2011.

3. Les grands travaux (Caserne, carrefour Borreda, logements aidés)

ne sont engagés qu'avec la certitude d'avoir plus de recettes que les subventions ordinaires. Le coût de la transformation de la caserne sera financé en quasi totalité par des emprunts à moyen terme remboursés par la vente de l'électricité photovoltaïque à EDF.

> Subventions aux associations :

Association	2007	2008	2009	vote
Aménagement et entretien de l'église	485	480	480	A l'unanimité
Donneurs de sang	230	230	250	A l'unanimité
Sapeurs Pompiers	900	900	900	A l'unanimité
Quartiers Fleuris	400	400	x	
Ecole	750	750	800	A l'unanimité
Parents d'élèves PEF	350	390	500	A l'unanimité
Comité des fêtes	2610	2500	2350	11pour - 1contre
Culture et Patrimoine	570	570	650	A l'unanimité
Groupe de défense	220	220	0	A l'unanimité
Groupe forestier	370	370	370	A l'unanimité
Archerie	200+730	730	1000	A l'unanimité
Bibliothèque	960	960	1000	A l'unanimité
Pétanque	300	300	500	A l'unanimité
Syndicat des chasseurs	500	300	500	A l'unanimité
Diane	0	400	400	A l'unanimité
Foyer rural	x	1500	1800	A l'unanimité
Chats errants	x	400	100	A l'unanimité

x : N'existe plus

> Investissement 2009

- **Caserne des Pompiers :** Une caserne réhabilitée financée par les nouvelles énergies. Equilibres financiers avec le rachat edf.

Rénovation Caserne

Investissement	
HT	293 722,00
Maîtrise d'œuvre + sps	39 659,22
TVA	65 352,52
TTC	398 783,74

Financement	
Subvention CG34	117 509
Subvention sous-prefet	58 754
Emprunt TVA sur 2ans à 2,50%	66 000
Emprunt sur 20 ans à 4,56%	157 000
TOTAL	399 263



Photovoltaïque

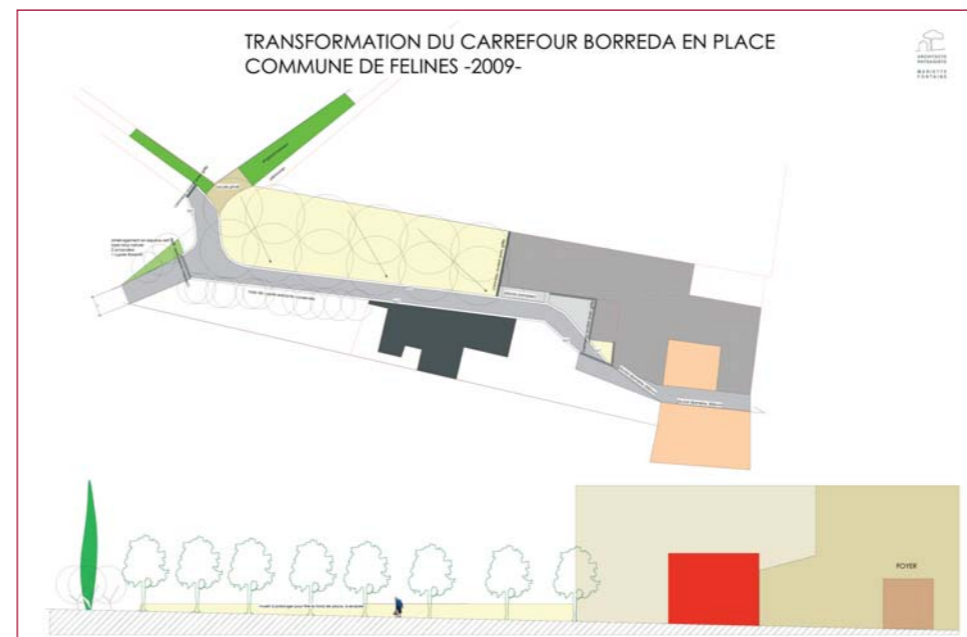
Investissement	
HT	230 580
Maîtrise d'œuvre	20 687
TVA	49 248
TTC	300 515

Financement	
Subvention région LR	36 000
Emprunt TVA sur 2ans à 2,50%	49 000
Emprunt sur 15 ans à 4,56%	216 000
TOTAL	301 000



• Carrefour Borreda:

Dans le prolongement de la caserne bientôt rénovée, la voirie et les espaces attenants vont être réaménagés jusqu'au carrefour dit "Borreda" de la route de Brama. Après déplacement des jeux sur la nouvelle place, de l'antenne pompier, et la suppression de tous les appentis, un aménagement simple permettra la réalisation de nouvelles places de stationnement pour la caserne et le foyer, agrémentées de plantations. La voirie sera requalifiée et le réseau pluvial amélioré. Inscrit au budget 2009, ce projet subventionné fera l'objet d'une discussion avec les riverains.



> Groupement forestier :

L'assemblée générale du groupement forestier dont la mairie détient plus de 60 % des parts s'est déroulée en bonne et due forme. Guy Sabarthès a été élu Gérant mandaté par la mairie. Du fait que l'état annule la créance de 36000€, il n'en assure plus la gestion. Nous solliciterons l'ONF pour en être le gestionnaire : nous transférons la gestion de la flore et des bois mais la propriété et la faune resteront communales.

> Coupe de bois :

Déroulement des coupes de bois 26 lots ont été attribués par tirage au sort pour la somme de 50€. Un règlement de précisant les modalités de coupe, les droits et les devoirs de chacun a été signé par chaque partie. Il s'avère que les lots n'égalent pas tous 10 stères de bois comme annoncé initialement. Ce dispositif organisé dans un court laps de temps sera reconduit et amélioré l'année prochaine en veillant à mieux satisfaire les coupeurs. Néanmoins, pour une première session, les coupes et les transports se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur, certaines organisations d'entraide ont même vu le jour.

> Plan communal :

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) : L'enjeu de la réunion a été de présenter au public l'étude des risques (inondation, incendie) concernant la commune de Félines. Animée par les prestataires



qui ont participé à la réalisation de cette étude, elle a réuni les habitants de la rue du Moulin à Huile, les élus et les membres des cellules d'action. Le PCS est un outil qui s'inscrit dans une démarche globale de prévention et a pour but de mettre en place pour faire face à une situation exceptionnelle une organisation qui ne vise pas à porter secours aux personnes - ce rôle est dévolu aux services départementaux de secours- mais à les protéger, les mettre en sécurité en lieu sûr.

